



Nantes. Le service d'auto-partage marguerite propose de nouvelles formules



Nantes. Le service d'auto-partage marguerite propose de nouvelles formules

Le service d'auto-partage nantais marguerite évolue vers plus de souplesse pour ses clients particuliers et professionnels.

Le service d'auto-partage nantais marguerite évolue vers plus de souplesse pour ses clients particuliers et professionnels.

Jusqu'à présent la durée minimale de facturation d'une marguerite était d'une heure. La facturation est désormais facturée à la minute.

Autre nouvelle offre pour les abonnés, le forfait 8 heures pour 29 euros. Au-delà, l'heure supplémentaire est à cinq euros.

Un forfait qui peut intéresser les professionnels (30% des clients marguerite) qui ont souvent besoin d'enchaîner plusieurs rendez-vous ou de se déplacer tout au long d'une journée.